

CONSULTATION SEULEMENT

CAISI  
1970



**Rapport  
du  
Secrétariat d'État  
du  
Canada  
pour  
l'année financière  
se terminant  
le 31 mars  
1970**

P.G. - BIBLIOTHEQUE  
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

2 MAR 1973

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
Introduction . . . . .	1
Arts et culture . . . . .	2
Cérémonies officielles et spéciales . . . . .	3
Programme des langues officielles . . . . .	3
Programmes du bilinguisme . . . . .	4
Action socio-culturelle . . . . .	4
Programmes des langues . . . . .	6
Recherche et Planification . . . . .	6
Citoyenneté . . . . .	7
Enregistrement de la citoyenneté . . . . .	7
Direction de la citoyenneté . . . . .	7
Aide à l'éducation . . . . .	10
Bureau des traductions . . . . .	10
Administration financière et générale . . . . .	13
Services de l'Information . . . . .	14
Administration du personnel . . . . .	16
Appendices . . . . .	19

©  
Information Canada  
Ottawa, 1972  
N° de cat.: S1-1970

## INTRODUCTION

Le présent rapport passe en revue toute l'activité des Directions du Secrétariat d'État et du Bureau des traductions, du 1<sup>er</sup> avril 1969 au 31 mars 1970.

Le portefeuille du Secrétaire d'État comprend également des sociétés, des commissions et d'autres institutions qui figurent à l'organigramme de l'Appendice I, mais ces institutions rédigent leur propre rapport annuel.

Le principal changement dans le présent document par rapport à celui de l'an dernier, c'est l'addition d'une section sur le programme des langues officielles. La responsabilité de ce programme a été confiée au Secrétariat d'État à la fin de l'année financière 1968-1969.

Les Musées nationaux du Canada et un certain nombre d'autres institutions ont continué de faire appel aux services de la Direction de l'administration du personnel et, dans une certaine mesure, aux services financiers et administratifs du Secrétariat d'État.

Au cours de l'année qui nous occupe, les principaux secteurs d'activité du Secrétariat d'État ont été les affaires culturelles, la citoyenneté, les programmes des langues officielles, la traduction et l'aide à l'enseignement postsecondaire.

## DIRECTION DES ARTS ET DE LA CULTURE

La Direction des arts et de la culture effectue des recherches et élabore des programmes en vue de l'enrichissement culturel des Canadiens. Elle établit, favorise et appuie des programmes d'envergure nationale, en accord avec les objectifs des organismes culturels fédéraux.

Elle collabore avec les institutions fédérales dans les domaines de la radiodiffusion, de la cinématographie, et des activités artistiques (théâtre, arts plastiques et lettres); avec les musées, et avec les organisations publiques et privées qui consacrent leurs travaux à l'épanouissement et à la diffusion de la culture au Canada.

### Subventions

Au cours de l'exercice 1969-1970, des subventions d'un montant total de \$206 500 ont été accordées à des organisations artistiques à l'échelle nationale, à savoir:

l'Association des musées du Canada . . . . .	\$60 000
le Conseil des arts folkloriques du Canada . . . . .	\$50 000
l'Association des artistes du Canada . . . . .	\$10 000
l'Académie des beaux-arts . . . . .	\$13 500
la Conférence canadienne des arts . . . . .	\$68 000
l'université York . . . . .	\$5 000

Le Trust commémoratif des Pères de la Confédération a également reçu une subvention de \$175 000 pour l'entretien et l'exploitation du Centre de la Confédération à Charlottetown (I. P.-É.).

### Étude de la politique culturelle

La Direction a procédé à un examen approfondi de la politique culturelle fédérale dans le but d'élaborer des orientations nouvelles et des mécanismes nouveaux.

### Conférences

Le Secrétariat d'État a donné son appui à des conférences portant sur des activités artistiques et culturelles comme, par exemple, les réformes fiscales et les arts, la Loi sur les droits d'auteur, et le rôle des musées.

### Radio-télédiffusion éducative

Le Secrétariat d'État a adopté une politique afin d'aider les autorités provinciales à utiliser des installations pour télédiffuser des programmes éducatifs. À cet effet, les ministres provinciaux de l'Éducation et le Secrétaire d'État ont convenu d'une définition pouvant s'appliquer aux programmes de radio-télédiffusion éducative. Le ministère a servi d'intermédiaire pour la conclusion d'un accord entre la Société Radio-Canada et le gouvernement ontarien. Les installations en question, celle du canal 19 de Toronto, seront les premières au Canada à être réservées exclusivement à la radio-télévision éducative.

Le Secrétariat d'État a aussi parrainé les accords entre la Société Radio-Canada et le gouvernement de l'Alberta, pour qu'une station de télévision de Radio-Canada, à Edmonton, diffuse des émissions éducatives.

## Films

À la fin de l'année, un accord de coproduction cinématographique était sur le point d'être conclu avec l'Italie. Des pourparlers avec le Royaume-Uni et la Belgique étaient en cours pour en arriver à des accords similaires.

## CÉRÉMONIES OFFICIELLES ET SPÉCIALES

### Centenaire du Manitoba

En novembre 1969, le gouvernement fédéral faisait connaître son intention de participer aux fêtes du Centenaire du Manitoba. Le Gouvernement a consenti à cette fin une subvention de cinq millions et demi de dollars, soit cinq millions pour la construction d'édifices commémoratifs et un demi-million pour les cérémonies du Centenaire.

### Comité des décorations

La Division des cérémonies officielles et spéciales a fourni une aide administrative au Comité interministériel des décorations, pour la mise en oeuvre de la politique du gouvernement en ce qui concerne l'acceptation et le port des distinctions honorifiques, décorations et médailles attribuées à des Canadiens par des pays étrangers.

### Fête du 1<sup>er</sup> juillet

À l'occasion de la Fête du 1<sup>er</sup> juillet, la Division a organisé et dirigé les cérémonies sur la Colline du Parlement et dans la Région de la capitale nationale.

### Messages de la Reine

Des dispositions ont été prises en vue d'envoyer des messages de félicitations de la part de la Reine à 1 088 couples à l'occasion de leur cinquantième ou soixantième anniversaire de mariage, et à 231 personnes qui célébraient leur centième anniversaire de naissance.

## PROGRAMME DES LANGUES OFFICIELLES

### Introduction

Au dernier trimestre de l'année financière 1968-1969, le Cabinet a confié au Secrétariat d'État la responsabilité générale de la coordination, au sein des ministères et organismes fédéraux, de l'ensemble des politiques gouvernementales relatives aux langues officielles.

Dans l'exécution de ce mandat, le Secrétariat d'État s'est fixé trois grands objectifs, soit:

1. assurer au français et à l'anglais un statut égal dans les institutions fédérales;
2. encourager l'épanouissement culturel et linguistique des groupes de langue française et de langue anglaise, lorsqu'ils constituent la minorité dans leur localité;
3. favoriser l'usage des deux langues officielles dans les secteurs qui ne relèvent pas de la compétence fédérale.

Afin de s'acquitter de ses responsabilités, le Secrétariat d'État a créé, au début de 1969, quatre directions qui relèvent d'un Sous-secrétaire d'État adjoint:

- la Direction des programmes du bilinguisme
- la Direction de l'action socio-culturelle
- la Direction des programmes des langues
- la Direction de la recherche et de la planification

## DIRECTION DES PROGRAMMES DU BILINGUISME

Les principales fonctions de cette Direction consistent à élaborer la politique et à formuler des recommandations portant sur l'expansion du bilinguisme dans la Fonction publique, et à jouer un rôle de coordonnateur et de conseiller auprès des ministères et organismes dans la mise en oeuvre de la politique de bilinguisme adoptée par le Gouvernement. La Direction est aussi chargée de veiller à ce que les institutions fédérales satisfassent aux exigences de la Loi sur les langues officielles.

Afin d'atteindre ces divers objectifs, la Direction des programmes du bilinguisme a créé six sections décrites ci-après:

1. *Orientation* – Conseille les ministères et organismes ainsi que leurs conseillers en bilinguisme, et les aide à appliquer la politique du gouvernement en matière de bilinguisme.
2. *Politique administrative* – Résout les difficultés liées aux pratiques administratives du gouvernement dans le domaine du bilinguisme.
3. *Politique du personnel* – Aide à élaborer et à coordonner la politique qui, dans l'ensemble de l'administration, prévoit que les institutions fédérales reflètent les valeurs linguistiques et culturelles des Canadiens de langue française et de langue anglaise.
4. *Expansion* – Met au point et coordonne les programmes qui permettent aux cadres supérieurs de la Fonction publique de se perfectionner dans la seconde langue et d'accroître leur connaissance et leur compréhension des deux cultures.
5. *Groupe d'étude des Unités de langue française* – Facilite, dans les ministères et organismes, la création d'unités où le français est la langue de travail.
6. *Projets spéciaux* – Élabore et met en oeuvre des projets spéciaux portant sur le bilinguisme, notamment des programmes qui permettent au personnel de maintenir ses connaissances linguistiques; accorde un soutien administratif au Conseil consultatif des districts bilingues; organise, à l'intention du personnel, des colloques portant sur la politique du bilinguisme.

Dans le cadre de son action en 1969-1970, la Direction a formulé des recommandations à l'intention du Cabinet au sujet des programmes de bilinguisme dans la Fonction publique. Elle a aussi mesuré l'efficacité des programmes du gouvernement visant à établir le bilinguisme institutionnel, et fait l'analyse des progrès réalisés jusqu'à présent. Elle a participé aux diverses études interministérielles sur les incidences des recommandations formulées par la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

La Direction a fait fonction de secrétariat auprès du Conseil supérieur de la politique du bilinguisme. Elle a collaboré, de concert avec les ministères, à l'élaboration de mesures propres à conserver la connaissance de la seconde langue. Elle a également coordonné et orienté l'action des conseillers en bilinguisme de tous les ministères, en plus de fournir un soutien administratif au Conseil consultatif des districts bilingues.

## DIRECTION DE L'ACTION SOCIO-CULTURELLE

Les objectifs poursuivis par la Direction de l'action socio-culturelle sont les suivants:

- a) veiller à ce que les minorités de langue officielle continuent de s'épanouir, et encourager leur participation à la société canadienne sans risque de perdre leur identité;
- b) favoriser une meilleure entente entre les deux communautés de langue officielle.

Cette Direction est entrée en action en août 1969. Au cours des huit derniers mois de l'année financière, d'importants programmes ont été lancés dans plusieurs provinces.

Grâce à ces programmes on tente de répondre aux besoins des associations et organismes qui poursuivent des objectifs correspondant à ceux du gouvernement tels que définis ci-dessus. Les organisations et les groupements qui reçoivent des subventions doivent contribuer eux-mêmes à la réalisation de leurs propres projets.

La Direction accorde des subventions de soutien à des associations provinciales qui représentent la minorité de langue officielle dans leur province. De plus, elle peut subventionner:

*les échanges culturels* organisés en vue d'amener aux agglomérations isolées les manifestations culturelles des grands centres;

*des programmes d'animation sociale* dont le but est d'encourager les collectivités à participer davantage à leur propre épanouissement socio-culturel;

*les colloques et conférences* qui permettent aux groupements culturels et régionaux des échanges de vues, par exemple sur le bilinguisme et l'unité nationale;

*les activités de la jeunesse* qui répondent aux besoins particuliers de la jeunesse;

*les centres culturels* dont les activités contribuent à enrichir le patrimoine culturel des groupements isolés;

*la participation internationale* permettant à des chefs de file de participer à des conférences et manifestations d'ordre international;

*les projets spéciaux ou nationaux* aidant les associations nationales et les associations ethniques, ainsi que les programmes spéciaux ou d'ordre expérimental qui ne tombent pas dans les catégories précédentes.

Pendant l'année financière 1969-1970, 109 subventions ont été approuvées, pour une somme totale de \$1 015 680. Ce montant englobe les subventions accordées par la Direction de la citoyenneté avant la mise sur pied de la Direction de l'action socio-culturelle.

Les associations provinciales, dans le cadre du Programme des subventions de soutien, ont reçu une aide directe de \$115 600 pour leur permettre de renforcer leur secrétariat, d'étendre leur champ d'action et d'améliorer leurs services.

Au titre du Programme d'animation sociale, huit associations provinciales ont reçu des subventions s'élevant à \$312 621. Ce programme fait appel aux services d'agents ayant reçu une formation professionnelle en matière de développement régional. Au cours de l'année financière 1969-1970, la Direction a surtout consacré ses efforts à la formation de quelque 200 experts en relations humaines et en dynamique du groupe. Au niveau régional et provincial, 20 000 personnes ont assisté aux séances d'animation sociale.

Dans le cadre du programme d'activités de la jeunesse, une somme de \$20 952 a été distribuée sous forme de subventions à des projets destinés à aider les jeunes à développer leur intérêt pour leur langue maternelle et leur culture. C'est dans l'Ontario, seule province où les jeunes sont organisés à l'échelon provincial, que fut distribuée la plus grande partie des subventions. Des pourparlers avec les dirigeants locaux ont eu lieu, dans la plupart des provinces, pour l'élaboration de programmes aptes à renforcer la vie culturelle des jeunes appartenant à la minorité de langue officielle.

Au chapitre du Programme des centres culturels, une somme de \$240 700 a été attribuée aux initiatives locales d'ordre culturel: clubs culturels, boîtes à chansons, groupes théâtraux, chorales et sociétés cinématographiques.

Le Programme d'échanges culturels rend les manifestations culturelles accessibles aux petites localités. Une somme de \$66 336 a été accordée à ce titre.

Dans le cadre du Programme de colloques et conférences, 17 programmes ont reçu des subventions d'un montant total de \$70 750; en outre, deux subventions atteignant \$16 471 ont été attribuées au titre de la participation internationale; enfin, grâce aux Projets spéciaux et nationaux, 14 organisations nationales et régionales ont reçu des fonds s'élevant à \$172 250.

## DIRECTION DES PROGRAMMES DES LANGUES

La Direction des programmes des langues a pour tâche principale de favoriser l'utilisation des deux langues officielles dans les organismes qui ne relèvent pas de la Commission de la fonction publique. Elle vise ainsi à atteindre le troisième objectif principal du programme des langues officielles.

La Direction favorise la politique des langues officielles dans les domaines où le gouvernement fédéral doit exercer son action par l'encouragement et la persuasion. Son travail consiste à inciter la collaboration des gouvernements provinciaux et d'autres groupements du secteur non gouvernemental pour développer l'usage des deux langues officielles dans tout le Canada.

La Direction remplit ses fonctions par l'intermédiaire de deux divisions: la première s'occupe des relations avec les provinces et la seconde des relations avec le secteur non gouvernemental (entreprises industrielles et commerciales, associations, universités).

### **Division des relations avec les provinces**

La Division des relations avec les provinces assure aux provinces sa coopération financière pour leur permettre de lancer leurs propres programmes de langues officielles dans les domaines qui relèvent de leur compétence, notamment en matière d'éducation. Après avoir accepté certaines des conclusions du *Livre II (Éducation)* du *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il était disposé à accorder aux provinces, durant l'exercice 1970-1971, une aide financière allant jusqu'à \$50 millions. Ces fonds doivent servir à l'exécution des recommandations du Rapport selon lesquelles l'enseignement aux minorités de langue officielle du Canada doit leur être dispensé dans leur propre langue, et la seconde langue officielle doit être enseignée aux groupes de la majorité linguistique.

En coopération avec les gouvernements provinciaux, la division détermine la portée et les modalités de l'aide fédérale au bilinguisme dans le domaine de l'éducation et dans d'autres domaines de juridiction provinciale.

### **Division des relations avec le secteur non gouvernemental**

À la suite de la publication du *Livre III (Le monde du travail)* du *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, la Division des relations avec le secteur non gouvernemental a planifié des activités et des programmes devant favoriser à la fois le bilinguisme individuel et le bilinguisme institutionnel dans le secteur privé.

## DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE LA PLANIFICATION

La Direction de la recherche et de la planification appuie le programme des langues officielles dans trois domaines principaux: planification, recherche et appréciation.

Elle est chargée de coordonner la mise au point d'objectifs précis et l'attribution de ressources pour réaliser les buts du programme qui sont d'encourager les Canadiens à utiliser les deux langues officielles. La Direction est également responsable de la recherche sur les moyens de venir en aide aux minorités de langue officielle, de promouvoir le bilinguisme dans la Fonction publique et d'assister les provinces et le secteur privé dans leurs programmes de bilinguisme.

La direction doit enfin établir des critères pour évaluer l'efficacité des programmes de bilinguisme et formuler des recommandations visant à modifier les orientations et les méthodes à la lumière des données recueillies.

# CITOYENNETÉ

## ENREGISTREMENT DE LA CITOYENNETÉ

Au cours de l'année civile 1969\*, 59 900 personnes ont obtenu la citoyenneté canadienne. Ces chiffres correspondent à peu près à ceux de 1968.

Le nombre de certificats délivrés à des Canadiens, comme preuve de leur citoyenneté canadienne, était de 62 295 en 1968 et il s'est élevé à 100 395 en 1969. Cette augmentation est due en grande partie aux nouveaux règlements introduits en 1969, suivant lesquels tout Canadien né hors du Canada doit produire un certificat de citoyenneté pour l'obtention de son passeport canadien.

Afin d'améliorer ses services au public, la Direction de l'enregistrement de la citoyenneté a entrepris un processus de décentralisation. La préparation d'un certificat de citoyenneté ne demandera plus désormais que quelques jours. Au cours de 1969, un bureau permanent, relevant de la Cour de la citoyenneté de Vancouver, a été ouvert à Victoria.

Les cours de la citoyenneté canadienne, en collaboration avec des associations privées et des institutions fédérales, ont organisé des cérémonies pour la remise des certificats de citoyenneté et ont donné des réceptions en l'honneur de ces nouveaux citoyens canadiens. En mai 1969, toutes les cours ont pris part aux cérémonies organisées en vue de souligner l'importance de la citoyenneté canadienne.

On trouvera en Appendice B un tableau indiquant le nombre de certificats de citoyenneté émis depuis 1949 et, en Appendice C, un tableau où le nombre de personnes ayant reçu leur certificat de citoyenneté canadienne est réparti suivant leur pays d'origine et la date de leur entrée au Canada.

## DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ

La Direction de la citoyenneté, dont le but est de contribuer à la solidarité nationale en favorisant la participation des citoyens à la société, sert de lien entre le gouvernement fédéral et les associations bénévoles du Canada.

En adhérant à une ou à plusieurs associations bénévoles le citoyen est mieux à même d'influer sur la vie sociale, politique et culturelle de son pays. C'est surtout en subventionnant ces associations que la Direction de la citoyenneté s'efforce d'aider les Canadiens défavorisés à surmonter les obstacles qui les empêchent de participer plus activement à la vie de leur pays.

Le 31 mars 1970, la Direction disposait d'un réseau de bureaux régionaux établis dans seize centres urbains du Canada: Saint-Jean (Terre-Neuve), Moncton, Halifax, Québec, Montréal, Rouyn, Ottawa, Toronto, Thunder Bay, Hamilton, London, Sudbury, Winnipeg, Regina, Edmonton et Vancouver.

Au cours de l'année financière 1969-1970, la Direction de la citoyenneté a accordé 249 subventions à diverses associations bénévoles, soit un total de \$1 082 472, pour la réalisation de certains projets et programmes.

La plupart des activités de la Direction s'inscrivent dans quatre programmes principaux: les droits de l'homme; la participation des groupes ethniques; la participation des Indiens; et les voyages-échanges.

### Voyages-échanges

Les objectifs des voyages-échanges sont de renforcer l'unité et l'identité nationale en aidant les Canadiens à mieux se connaître et, sur le plan international, de permettre aux Canadiens de comprendre leur rôle sur la scène mondiale.

\* Étant donné que les statistiques de la citoyenneté du B.F.S. sont préparées pour l'année civile, cette section du Rapport annuel porte sur l'année civile plutôt que sur l'année financière.

Les voyages-échanges se répartissent en trois programmes distincts:

1. *Programme des jeunes voyageurs*

Ce programme est administré conjointement par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux concernés. En 1969, 3 432 élèves d'écoles secondaires, accompagnés de 286 adultes, ont participé à ce programme.

2. *Programme de voyages-échanges pour les associations bénévoles*

Ce programme fournit une aide financière aux associations bénévoles qui veulent organiser des voyages-échanges au Canada. En 1969-1970, des subventions s'élevant à \$382 245 ont été consenties à 70 organisations, au profit de 11 000 voyageurs.

3. *Programme international pour les associations bénévoles*

Trente-huit subventions, s'élevant à \$100 000, ont été approuvées en faveur d'organisations participant à des programmes internationaux de voyages-échanges auxquels 1 103 personnes ont pris part.

### **Participation des groupes ethniques**

La Division de la participation des groupes ethniques incite les immigrants et groupes ethniques minoritaires à prendre part à la vie sociale et culturelle du Canada. Elle encourage et soutient financièrement l'enseignement des langues officielles aux nouveaux venus.

La Division comprend trois secteurs principaux:

- participation des groupes ethniques;
- services d'intégration;
- enseignement des langues aux immigrants.

En 1969-1970, le programme de participation des groupes ethniques a fourni une aide financière de plus de \$25 000 à des associations bénévoles pour des projets de participation des groupes ethniques à la vie sociale et culturelle du Canada. Des subventions ont ainsi été attribuées à la première Conférence nationale chinoise, à Calgary, sur la rénovation urbaine des quartiers chinois; à la fondation du Centre international de Winnipeg; à la Fraternité canadienne de Québec; au Projet du centre-ville de Vancouver; à un projet spécial en faveur des immigrants de Williams Lake (C.-B.) qui parlent le pendjabi; à la *Black United Front Organization* de Halifax; aux *YMCA* d'Edmonton et de Calgary.

Les fonctionnaires de la Division ont aidé à la préparation des conférences de la jeunesse polonaise et ukrainienne, à Vancouver et à Toronto.

La Division de la participation des groupes ethniques a fourni, sur demande, à certains organismes du gouvernement, une appréciation circonstanciée de nombreuses associations et institutions ethniques. Ses agents se sont tenus en rapport avec les directeurs de la presse ethnique et les chefs des communautés ethniques. La Division a poursuivi l'analyse des articles de journaux publiés en langue étrangère par les groupes ethniques du Canada et a continué à distribuer des résumés et des extraits d'articles susceptibles d'intéresser certains ministères et organismes du gouvernement.

La Division a accordé, en vertu des ententes fédérales-provinciales, plus de \$600 000 pour l'enseignement des langues officielles et pour des cours de civisme.

### **Participation des Indiens**

Ce programme subventionne des associations amérindiennes pour qu'elles réalisent des programmes d'animation sociale et d'éducation permanente. Les personnes de culture amérindienne qui s'établissent dans les secteurs urbains reçoivent une aide par le truchement des clubs sociaux.

Des subventions totalisant \$540 000 ont été consenties à dix associations d'Indiens de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et des Territoires du Nord-Ouest.

Trois organisations de citoyens au service des Indiens ont également reçu des subventions, s'élevant à \$19 300 soit:

l'Association indienne-esquimaude,  
le Conseil de la citoyenneté du Manitoba, et  
le Conseil Minnedosa 4F du Manitoba.

Des subventions s'élevant à \$198 241 ont été accordées à 31 clubs sociaux.

La Direction de la citoyenneté a veillé à la bonne marche des accords conclus entre le gouvernement fédéral et les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, relativement au partage des frais d'établissement et de fonctionnement des clubs sociaux dans ces provinces. En vertu de ces accords, le gouvernement fédéral doit verser, au maximum, \$30 000 par an à l'Alberta et au Manitoba, et \$20 000 à la Saskatchewan.

### **Droits de l'homme**

Au cours de l'exercice financier 1969-1970, il a fallu clore les travaux de l'Année internationale des droits de l'homme, tenue en 1968.

Le Secrétariat d'État a consenti des subventions et des services à diverses associations bénévoles locales et régionales qui s'intéressent aux droits de l'homme, ainsi qu'au Conseil canadien des droits de l'homme pour l'aider à constituer, à titre permanent, une organisation nationale des droits de l'homme.

Sont au nombre des groupements communautaires qui ont bénéficié de cette aide: le Club 4F au Manitoba, le Comité du Maire de Sudbury, la *B.C. Civil Liberties Association*, les comités d'avancement des gens de couleur du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, et le Groupe universitaire des droits de l'homme du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Édouard. Des subventions ont été également consenties à l'Association des Nations Unies pour un colloque d'étudiants qu'elle a organisé au siège des Nations Unies à New York et, enfin, à une conférence atlantique régionale sur les droits de l'homme.

La Direction de la Citoyenneté a diffusé de l'information sur les droits de l'homme au Canada, sur les conventions internationales et leur mise en application, et de la documentation concernant les programmes de droits de l'homme. Après révision, la brochure intitulée *L'étude du préjugé et de la discrimination* a été publiée et distribuée gratuitement, et la *Revue des droits de l'homme* a été réimprimée. Des rapports périodiques ont été rédigés dans les deux langues officielles, en vue de leur transmission aux Nations Unies par l'entremise du ministère des Affaires extérieures. Parmi les sujets traités dans ces rapports, mentionnons la liberté de l'information, les droits économiques, sociaux et culturels, les droits civils et politiques, et les activités relatives aux droits de l'homme.

Le Secrétariat d'État est membre du Comité interministériel des droits de l'homme et sert de centre d'information concernant les bourses d'études et les colloques des Nations Unies. Au cours de l'année, le Secrétariat d'État a participé à des entretiens préliminaires à la tenue d'un colloque sur les droits de l'homme au Canada et sur l'Année internationale de la lutte contre la discrimination raciale (1971).

### **Recherche et documentation**

La Section d'analyse de la presse ethnique, qui fournit des renseignements sur les groupes ethniques et leurs activités, a été ajoutée au cours de l'année 1969-1970, aux services de recherche et de documentation.

Un nouveau service, *Medalog* (registre des monographies multi-ethniques) a été instauré au cours de l'été 1969. Ce travail consiste à dépouiller la documentation sur les associations ethniques et à constituer des dossiers de renseignements sur les origines, la culture, la langue et l'histoire de l'immigration et de l'établissement de chaque groupe ethnique au Canada. La première monographie, sur les Allemands, a été terminée en décembre 1969.

Dans le domaine de l'organisation et du développement communautaire, les services ont rédigé un guide et un répertoire d'analyses des groupes communautaires, ainsi qu'une étude des méthodes de promotion du civisme.

L'attribution de subventions de recherche à l'Association canadienne pour la formation permanente a permis de publier deux ouvrages, *Bureaux et conseils consultatifs* et *Les subventions du gouvernement aux organismes bénévoles*.

## DIRECTION DE L'AIDE À L'ÉDUCATION

Pendant l'exercice 1969-1970, la Direction a continué à remplir sa principale fonction: l'application de la Partie II de la Loi de 1967 sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, et ses règlements. Cette loi, entrée en vigueur au cours de l'année financière 1967-1968, prévoit des transferts de fonds fédéraux au bénéfice des provinces pour les aider à faire face au coût croissant de l'enseignement postsecondaire.

En 1969-1970, le montant total des paiements effectués au titre des dépenses admissibles s'est élevé à \$285 896 000. Le tableau placé en Appendice E donne plus de renseignements au sujet des exercices 1967-1968, 1968-1969 et 1969-1970.

Pour veiller à l'application de la Loi, la Direction a dû entretenir des relations de plus en plus étroites avec les autres ministères fédéraux qui, de concert avec les institutions d'enseignement, s'occupent de programmes d'éducation. Les fonctionnaires de la Direction sont restés en relation constante avec ces organismes.

Au cours de l'année, la Direction a entrepris un travail de recherche d'importance, intitulé *Aide fédérale et provinciale accordée aux étudiants au Canada, 1966-1967 et 1967-1968*, et complété *l'Enquête sur la population étudiante du postsecondaire*, publiée par le Bureau fédéral de la statistique en mars 1970.

L'étude comparative du coût de fonctionnement des diverses facultés dans 23 universités devait être publiée à la fin de l'année financière. Cette étude, financée par le Secrétariat d'État au cours des trois années antérieures, a été effectuée conjointement par l'Association des universités et collèges du Canada, par la *Canadian Association of University Business Officers* et par l'Association canadienne des professeurs d'université. La Direction a aussi subventionné la publication intitulée *Ceux qui n'iront pas à l'université et pourquoi*, publiée par l'Association des universités et collèges du Canada et dont l'auteur est le Professeur R.M. Pike de *Queen's University*.

## BUREAU DES TRADUCTIONS

Le Bureau des traductions a été fondé en 1934 par le Parlement afin de centraliser dans un même organisme l'exécution de toutes les traductions de l'Administration fédérale.

Au cours de l'année financière 1969-1970, le Bureau des traductions a

constitué un comité interministériel chargé d'établir les priorités;

formé un groupe de travail dont le rôle est d'étudier les problèmes liés à la qualité des traductions et au recrutement des traducteurs;

créé une nouvelle Direction chargée de l'ensemble des traductions juridiques;

mis au point des normes relatives à l'aménagement de salles destinées à l'interprétation simultanée;

continué d'accorder des bourses d'études aux étudiants en traduction, au niveau universitaire.

À la fin de l'année, le Bureau se heurtait encore à des problèmes complexes dus en grande partie au manque de personnel. Au cours de l'exercice 1969-1970, 98 traducteurs ont été engagés, contre 49 durant l'exercice 1968-1969. Au 31 mars 1970, les effectifs du Bureau, y compris le personnel de soutien administratif, s'élevaient à 621, comparativement à 525 au 31 mars 1969.

#### **Comité interministériel**

Ce comité, constitué en vertu de l'article 14 des Règlements du Bureau des traductions (C.P. 1968-1888), a tenu sa première réunion le 9 décembre 1969. Il a indiqué les priorités à observer au sujet des traductions en retard. Il a également étudié les besoins des tribunaux fédéraux, en matière de traduction, en regard de la nouvelle Loi sur les langues officielles.

#### **Propositions du Groupe de travail**

Le Bureau des traductions a constitué au cours de l'année un groupe de travail chargé d'examiner les problèmes touchant la qualité de la traduction et le recrutement des traducteurs. Ce groupe de travail est composé d'un commissaire de la Fonction publique, du surintendant du Bureau des traductions, du chef du Service de linguistique et de traduction de Radio-Canada, et du doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Montréal.

Il a étudié les points suivants:

1. les mesures à prendre en vue d'éviter les traductions inutiles;
2. les communications par tranches des longs ouvrages à traduire;
3. un stage d'études de traducteurs en France;
4. le recyclage des traducteurs dans les universités canadiennes;
5. l'appel à d'éminents traducteurs, peut-être dans le cadre de l'Accord culturel franco-canadien, en vue d'animer des colloques;
6. le maintien du Programme de bourses d'études en traduction pour une période minimale de dix ans;
7. la publicité afin de faire connaître les moyens de formation et les carrières offertes en traduction;
8. l'élargissement de la campagne de recrutement de traducteurs en Europe, vu le succès obtenu;
9. le recrutement de traducteurs à la pige;
10. l'extension des services de traduction à Montréal et à Québec;
11. la mention du nom du traducteur au même titre que l'auteur.

#### **Direction juridique**

Le Bureau des traductions a créé la Direction juridique qui groupe les divisions de traduction de la Cour suprême du Canada et de la Cour de l'Échiquier du Canada, ainsi que la division centrale chargée de répondre aux besoins en traduction des différentes cours d'archives fédérales. Le Bureau a également prévu la création, au cours de l'exercice 1970-1971, d'une division de traduction à la Commission canadienne des Transports.

#### **Secteur parlementaire et général**

##### *Comités*

La méthode de traduction destinée à gagner du temps qui avait été inaugurée à titre expérimental durant l'exercice 1968-1969, a donné des résultats si satisfaisants qu'elle a été étendue à tous les comités parlementaires. Suivant cette nouvelle méthode, une équipe de traducteurs-réviseurs rédige les traductions aux fins de publication d'après la transcription de l'interprétation simultanée des délibérations des comités. Une division a été créée afin d'effectuer ce travail pour la Chambre des Communes. On prévoit la formation d'une autre division pour les travaux du Sénat.

## *Interprétation*

Le travail de la Division chargée de l'interprétation des délibérations de la Chambre et du Sénat a augmenté, par suite de l'activité croissante des comités et de l'introduction de la méthode de traduction susmentionnée. La Division a dû assurer un service d'interprétation pour toutes les délibérations des comités.

Outre les services régulièrement fournis aux ministères et organismes du gouvernement, le Bureau des traductions, au cours de l'année écoulée, a aidé la Commission des relations de travail dans la Fonction publique deux ou trois jours par semaine, ainsi que diverses organisations et conférences internationales, notamment l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (pour le Codex alimentarius), l'Organisation internationale du travail et le Secrétariat du Plan de Colombo.

Les salles de travail doivent être dotées d'un équipement spécial en vue de l'interprétation simultanée. Au cours de l'année, des normes techniques ont été mises au point et appliquées, en collaboration avec le ministère des Travaux publics. À la fin de l'année, il existait à Ottawa douze salles équipées d'une façon permanente ou semi-permanente.

Conformément aux dispositions de la Loi sur les langues officielles, la Division assure l'interprétation simultanée et l'interprétation consécutive à la Cour suprême et à la Cour de l'Échiquier, où a été installé l'équipement nécessaire.

## *Nouvelles divisions*

Une division de traduction a été créée à Québec et le personnel de la division de Montréal s'est accru. Notons également la création d'une division de traduction au Secrétariat d'État.

## *Langues étrangères*

La science et la technologie ont donné lieu à un accroissement de la demande de traductions en langues étrangères. Le Bureau a traduit plus de 900 documents de recherche et rapports techniques, principalement d'origine russe, allemande, japonaise, italienne et scandinave. La Bibliothèque scientifique nationale met des exemplaires de ces traductions à la disposition de ceux qui en font la demande.

À l'occasion de visites et de conférences internationales, le Bureau des traductions a fourni des services d'interprétation, de traduction et de dactylographie en russe, en japonais, en allemand, en espagnol, en italien, en suédois et en tchèque.

## **Autres secteurs**

La Direction scientifique et technique ainsi que la Direction administrative et financière ont connu une activité accrue, due à l'application plus poussée de la politique de bilinguisme et à la mise sur pied d'un nombre croissant de groupes de travail et de conférences.

Les travaux acheminés vers ces divisions sont devenus plus techniques et se rapportent davantage aux méthodes modernes de gestion. L'aéronautique, l'informatique, les télécommunications, la sécurité sociale et la statistique constituent quelques-unes des disciplines qui ont ajouté à la complexité du travail. Citons, comme exemple, la traduction du *White Paper on Tax Reform*.

## **Développement**

### *Formation*

L'École des stagiaires du Bureau des traductions a assuré la formation théorique et pratique de 42 candidats et a également servi de centre d'accueil pour les nouveaux traducteurs, européens ou autres.

Le Programme de bourses d'études universitaires a été élargi. Pendant l'été, le Bureau des traductions permet aux boursiers de suivre des stages de formation pratique.

Un cours de perfectionnement en techniques de conférences et d'accompagnement a été organisé, et quinze traducteurs du Bureau y ont participé.

### *Terminologie*

Le Centre de terminologie a poursuivi la publication mensuelle de L'ACTUALITÉ TERMINOLOGIQUE (tirage: 1 200). Il a publié en outre quatre nouveaux bulletins comportant plus de 1 300 termes relatifs aux supermarchés, au hockey, aux lois fédérales et à l'enregistrement magnétique. Ces bulletins ont été mis à la disposition des traducteurs et des organismes du gouvernement et ont été adressés, sur demande, à d'autres traducteurs et services de traduction au Canada et à l'étranger. Ils ont aussi été envoyés, à titre d'échange, à un grand nombre de centres de terminologie, d'universités et de bibliothèques du Canada et d'autres pays.

Au cours de l'année, le Centre de terminologie a constitué 14 176 nouvelles fiches et il en compte maintenant 90 000 à son fichier central. Il a établi la terminologie propre à 19 disciplines (4 050 termes) et collaboré à l'établissement de divers lexiques et vocabulaires en liaison avec des organismes fédéraux et provinciaux. Il a aussi entériné 21 788 termes qui figureront dans la nouvelle édition du Dictionnaire militaire canadien.

À la fin de l'année, la bibliothèque du Centre de terminologie comptait près de 1 800 ouvrages de référence et recevait 38 revues ou périodiques techniques et linguistiques. Depuis septembre 1969, la bibliothèque du Centre publie un bulletin trimestriel de ses acquisitions, diffusé à toutes les divisions de traduction et aux bibliothèques de la plupart des ministères.

### *Production*

La Direction de la production a coordonné l'activité des divisions ministérielles et assuré les services administratifs de tout le Bureau des traductions. Elle a dû faire face aux impondérables et s'est chargée de la traduction à la pige.

Au cours de la présente année financière, la production globale a atteint 102 511 387 mots et 474 447 heures de services divers, tels que l'interprétation, la révision des traductions, la révision des textes et la recherche, comparativement à 89 405 000 mots et 210 000 heures, l'année précédente.

On trouvera dans l'Appendice F le sommaire de la production du Bureau des traductions pour 1969-1970.

## DIRECTION DE L'ADMINISTRATION FINANCIÈRE ET GÉNÉRALE

La Direction de l'administration financière et générale comprend six divisions chargées de financer tous les programmes\* mis en oeuvre au Secrétariat d'État et de leur apporter une aide générale. De plus, la Direction coordonne les questions financières entre le Secrétariat d'État et les institutions qui en relèvent et veille au bon fonctionnement des autres divisions.

La Direction a étudié, avec le concours d'un agent de la planification, le projet d'un important remaniement de son personnel et de ses services, prévu pour 1970-1971.

### **Administration financière**

La Division de l'administration financière a procédé à l'examen des programmes du Secrétariat d'État et a rédigé divers rapports financiers; elle a vérifié des demandes de remboursement de frais de déplacement et des créances, passé des contrats et rendu compte des recettes et dépenses du Secrétariat d'État.

\* Voir Appendice G tableau des recettes et dépenses pour l'exercice 1969-1970.

## **Bibliothèque**

La bibliothèque du Secrétariat d'État a enrichi sa collection dans les domaines du bilinguisme, des affaires culturelles, des groupes ethniques au Canada, de l'enseignement supérieur, du progrès social, des droits de l'homme, de la télévision éducative et de diverses disciplines de la gestion. La bibliothèque possède maintenant quelque 7 500 livres et revues reliés, et elle est abonnée à 584 périodiques et publications officielles.

## **Gestion des dossiers**

La Division de la gestion des dossiers a étudié et mis en service des systèmes et méthodes de classement des dossiers pour le cabinet du Ministre d'État responsable de la citoyenneté, pour les Services de l'information et pour le Conseil consultatif des districts bilingues. Un expert du Centre des dossiers des Archives publiques a apporté son concours à l'instauration de cette nouvelle méthode.

## **Centre des dossiers de la citoyenneté**

Au cours de l'exercice 1969-1970, le Centre des dossiers de la citoyenneté est passé sous la responsabilité de la Division de la gestion des dossiers et il a fallu étudier l'intégration de ses dossiers dans le système du Secrétariat d'État.

Dans le cadre du programme d'élimination des dossiers, 1 121 pieds cubes de dossiers inutilisés de l'administration centrale ainsi que 250 pieds cubes de dossiers en double ont été détruits. Neuf pieds cubes de dossiers ont été transférés aux Archives publiques qui décideront de leur conservation ou de leur élimination.

## **Services administratifs**

La Division des services administratifs s'est occupée pour l'ensemble du Secrétariat d'État, de l'approvisionnement, du stockage, de l'inventaire, du logement, du téléphone, de la photocopie et de la transcription. L'installation de nouveaux types d'appareils semi-automatiques dans les unités de photocopie et de transcription a considérablement augmenté le rendement, sans occasionner d'augmentation de dépenses en personnel.

# **SERVICES DE L'INFORMATION**

## **Introduction**

La Direction de l'information est chargée de la publication de documents et brochures, de la publicité et des relations publiques, pour tout ce qui concerne les fonctions et les activités du Secrétariat d'État. Par ailleurs, elle coordonne la formulation des réponses aux questions posées au Parlement au sujet du Secrétariat d'État et des treize (13) organismes qui rendent compte de leurs activités par l'entremise du Secrétaire d'État.

La plupart de ces treize organismes gèrent des programmes d'information se rapportant à leur mandat particulier. La Direction de l'information du Secrétariat d'État n'intervient dans les affaires des organismes que dans la mesure où le Secrétaire d'État est en cause.

## **Langues officielles**

Une étude préliminaire visant à mettre au point un programme d'information sur le bilinguisme a été menée, en juillet et août 1969, par monsieur Keith Spicer, professeur agrégé de sciences politiques à *York University* de Toronto.

Conformément à l'une des recommandations formulées dans cette étude et à la demande du Secrétariat d'État, une enquête sociologique sur les *Attitudes à l'égard du bilinguisme* a été effectuée au début de 1970.

Pendant le dernier trimestre, la Direction a étudié un programme d'information sur la politique du gouvernement en matière de bilinguisme.

Au cours des derniers mois de 1969-1970, des recherches ont été entreprises en vue de constituer une Documentation sur le bilinguisme. Ce recueil de documents, destiné à fournir aux députés, aux chroniqueurs parlementaires, aux fonctionnaires et aux bibliothèques, un ouvrage de référence pratique, doit rassembler les textes législatifs de base, les déclarations publiques importantes et les communiqués officiels se rapportant aux politiques du gouvernement fédéral en matière de bilinguisme.

Parmi les autres projets d'information liés au Programme des langues officielles, mentionnons:

- a) une série complète de six articles, *Le bilinguisme au Canada*, publiés à l'intention de la presse ethnique par l'intermédiaire de *Canadian Scene*;
- b) la réimpression (25 000 exemplaires bilingues) d'un article rédigé par le Premier ministre à la demande de la Presse canadienne: *Pourquoi veut-on nous forcer à parler français?* ;
- c) des contrats avec deux écrivains en vue de faire rédiger, en anglais et en français, des textes destinés au grand public et énonçant les dispositions de la Loi sur les langues officielles qui sont exprimées dans le langage très spécialisé des textes de loi;
- d) une série d'émissions radiophoniques sur l'étude des langues, diffusées par la Société Radio-Canada dans la Région de la capitale nationale.

### Citoyenneté

L'une des premières visites officielles du Ministre d'État responsable de la citoyenneté a eu lieu lors d'une cérémonie spéciale de la citoyenneté, tenue à Winnipeg, en novembre 1969. À cette occasion, la citoyenneté canadienne a été conférée aux parents du vingt et un millionième membre de la population canadienne.

En mars 1970, le Ministre d'État responsable de la citoyenneté a entrepris une série de dialogues avec les dirigeants des associations bénévoles et des municipalités du Canada sur le thème de la citoyenneté. Ces échanges ont eu lieu dans tout le pays, au cours de visites aux tribunaux de la citoyenneté et au sein des collectivités.

Une série d'annonces publicitaires visant à encourager les nouveaux venus à acquérir la citoyenneté canadienne et à les informer de la procédure à suivre, a paru dans 94 publications ethniques canadiennes au cours du dernier trimestre.

Des recherches ont été entreprises pour un projet provisoirement intitulé, *Livre du citoyen / Canada My Country*, dont le but est de recueillir et de classer des textes et des illustrations sur la vie canadienne (sociale, politique, économique, historique). Cette brochure serait distribuée aux immigrants qui se préparent à devenir citoyens canadiens. La Direction a également rédigé une bibliographie et des notes de recherche sur *L'histoire des Noirs au Canada*.

Dans le cadre du programme de publications de la citoyenneté, la version française de *Notre système de gouvernement* a été révisée et publiée sous le titre *Les institutions politiques du Canada*. Voici d'autres brochures qui ont été publiées:

*Manuel des centres d'accueil; Aide-mémoire du futur citoyen; Revue des droits de l'homme; L'étude du préjugé et de la discrimination; Comment devenir citoyen canadien.*

### Autres programmes

La Direction de l'information a assuré un service de relations publiques à l'occasion de la célébration de la Fête du 1<sup>er</sup> juillet dans la capitale nationale. Des dispositions ont été prises en vue d'informer le public au niveau local et la tribune de la presse; une campagne de publicité avait été préalablement menée dans les villes voisines et les secteurs ruraux, au moyen d'affiches et de reportages dans la presse écrite et parlée.

En ce qui concerne la Direction de l'aide à l'éducation, un rapport intitulé *Dépenses fédérales pour l'enseignement postsecondaire, 1966-1967, 1967-1968* a été publié.

Des annonces publicitaires ont été rédigées pour la campagne lancée par le Bureau des traductions dans le but de recruter des traducteurs pour la Fonction publique.

### **Documents parlementaires**

Plus de 200 questions inscrites au *Feuilleton de la Chambre* par les députés ont été transmises au Secrétariat d'État par le bureau du Conseil privé. Quelques 25 questions se rattachaient spécialement à des domaines relevant du Secrétariat d'État. Environ 75 autres embrassant un vaste éventail de sujets, exigeaient une réponse de la part de plusieurs ministères. Le Secrétariat d'État a répondu à une centaine de questions pour le compte des conseils, commissions, organismes et sociétés dont il est le porte-parole au Parlement.

### **Demandes de renseignements**

La Direction a répondu à environ 4 800 lettres du public demandant des renseignements ou des publications portant sur l'activité du Secrétariat d'État.

### **Bulletin de nouvelles**

Afin de créer un nouveau moyen de communication à l'intérieur du Secrétariat d'État, la Direction a lancé le bulletin de nouvelles intitulé *PARTICIPATION*. Les deux premiers numéros ont paru en février et en mars.

## **DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL**

### **Planification et expansion organique**

Par suite des changements apportés aux programmes du Secrétariat d'État, de nouvelles structures organiques ont dû être mises en place.

La Direction de l'administration du personnel a aidé à recruter le personnel pour le cabinet du Ministre d'État responsable de la citoyenneté. Quatre nouvelles directions ont été établies afin de mettre en pratique la politique de bilinguisme du gouvernement. Les bureaux régionaux de la Citoyenneté ont été réadaptés pour servir d'agents des programmes de bilinguisme. Le Bureau des traductions a été entièrement réorganisé et une nouvelle division a été établie à Québec. Une division de l'aide aux activités artistiques et culturelles a été instituée.

Vers la fin de l'année, l'étude de changements organiques très importants dans la Direction de l'aide à l'éducation et la Direction de la citoyenneté a été amorcée. (cf. Appendice A).

### **Administration des ressources en main-d'oeuvre**

Un programme d'appréciation des employés, fondé surtout sur le rendement ou les résultats du travail, a été inauguré. À la fin de l'année, l'appréciation de 650 employés était terminée. Des programmes particuliers d'appréciation ont été mis en oeuvre à l'intention des stagiaires en administration et des employés de la catégorie administrative et du service extérieur qui, en tant que membres de la direction, sont exclus des négociations collectives.

Les procédures liées à l'organisation et à la dotation en personnel ont été modifiées afin que la Commission de la fonction publique puisse déléguer au Secrétariat d'État le pouvoir de pourvoir lui-même à ses besoins en personnel, pour les groupes suivants:

Services administratifs:	niveaux 1 à 4
Administration des programmes:	niveaux 1 à 4
Programmes de bien-être:	niveaux 1 à 4
Traducteurs:	niveaux 1 à 5
Soutien administratif:	tous les niveaux

## **Programmes de dotation en personnel**

L'effectif global du Secrétariat d'État a augmenté, passant de 908 employés le 31 mars 1969 à 1 066 le 1<sup>er</sup> avril 1970. Le tableau en Appendice H indique les variations de l'effectif du Secrétariat d'État.

Le programme de bourses d'études universitaires a été élargi en vue de répondre aux besoins particuliers du Bureau des traductions qui recherche des traducteurs hautement qualifiés. Cinquante-neuf étudiants, à savoir 50 à l'Université de Montréal, et 9 à l'Université d'Ottawa, se sont spécialisés en traduction. La Commission de la fonction publique a approuvé les cours de traduction de deux autres établissements, l'université Laval de Québec et l'université Laurentienne de Sudbury, où des programmes de formation sont prévus pour l'automne 1970; vingt bourses d'études seront attribuées à chaque université. Ce programme prévoit un stage au sein du Bureau des traductions durant l'été.

Le Secrétariat d'État a participé au programme de formation et de perfectionnement des cadres, offert par la Commission de la fonction publique, en y inscrivant certains de ses fonctionnaires et en acceptant l'affectation dans ses services de fonctionnaires d'autres ministères. Le Secrétariat d'État a également participé au programme de formation des stagiaires en administration mis en oeuvre à l'intention des diplômés d'université. Il a par ailleurs engagé, au cours de l'été de 1969, 49 étudiants.

## **Formation et perfectionnement du personnel**

Le tableau en Appendice I indique le nombre et le genre de cours suivis par les employés du Secrétariat d'État durant l'exercice 1969-1970. La priorité a été accordée aux cours de langue. Les cours de relations de travail, à l'intention des administrateurs, ont également fait l'objet d'une attention toute particulière. Ces cours permettent au personnel administratif de faire face aux nouvelles situations qui résultent des conventions collectives.

La Section de la formation a conçu un Guide de planification de la formation et du perfectionnement et, en collaboration avec les cadres, elle a élaboré un plan annuel détaillé de formation, en vue de déterminer les besoins et les dépenses, conformément à la politique du Conseil du Trésor.

## **Relations de travail**

Des conventions collectives ont été négociées pour 13 des 16 groupes d'occupations représentés dans le Secrétariat d'État. Tous les traducteurs du gouvernement relevant du Secrétariat d'État, leur convention collective a été élaborée en étroite collaboration avec les agents négociateurs du Conseil du Trésor.

Pour la plupart des administrateurs du Secrétariat d'État, la gestion sous le régime des négociations collectives est une nouvelle expérience. La Division des relations de travail a consacré beaucoup de temps à renseigner les directeurs et le personnel sur les incidences de la convention collective.

Au cours de l'année financière, le Secrétariat d'État a procédé à l'étude de neuf griefs, dont huit avaient trait à des décisions en matière de classification.

## **Classification et rémunération**

La Direction de l'administration du personnel a introduit un certain nombre de nouveaux régimes de classification et de rémunération des postes, en prévision de la délégation de cette fonction par le Conseil du Trésor. La Direction a également précisé les responsabilités des directeurs quant à la planification en matière d'organisation et quant à la description des fonctions, afin de faciliter la classification des postes.

Des postes ont été créés ou reclassés; d'autres ont été transposés dans des catégories nouvellement établies. Il y a eu au total 681 transpositions durant cette année financière.

La classification a soulevé quelques difficultés, pour certains groupes, notamment le groupe du programme de bien-être, celui des traducteurs, et les niveaux supérieurs du groupe de la gestion de l'exécution.

### **Expansion du bilinguisme au sein du Secrétariat d'État**

Pour que chaque section administrative dispense ses services au public conformément à la Loi sur les langues officielles, la Direction de l'administration du personnel a étudié les ressources linguistiques du Secrétariat d'État et évalué les exigences linguistiques de chaque poste.

Il a fallu établir des directives et prendre des dispositions pour instaurer l'usage approprié des deux langues officielles dans les activités quotidiennes du Secrétariat d'État. Des employés ont suivi des cours aux écoles de langues de la Commission de la fonction publique, (cf. Appendice -I). Au cours de l'année financière, le Secrétariat d'État a conçu pour lui-même, à l'intention de quelques groupes particuliers de ses employés, un certain nombre de programmes de langues.

### **Services fournis à d'autres organismes**

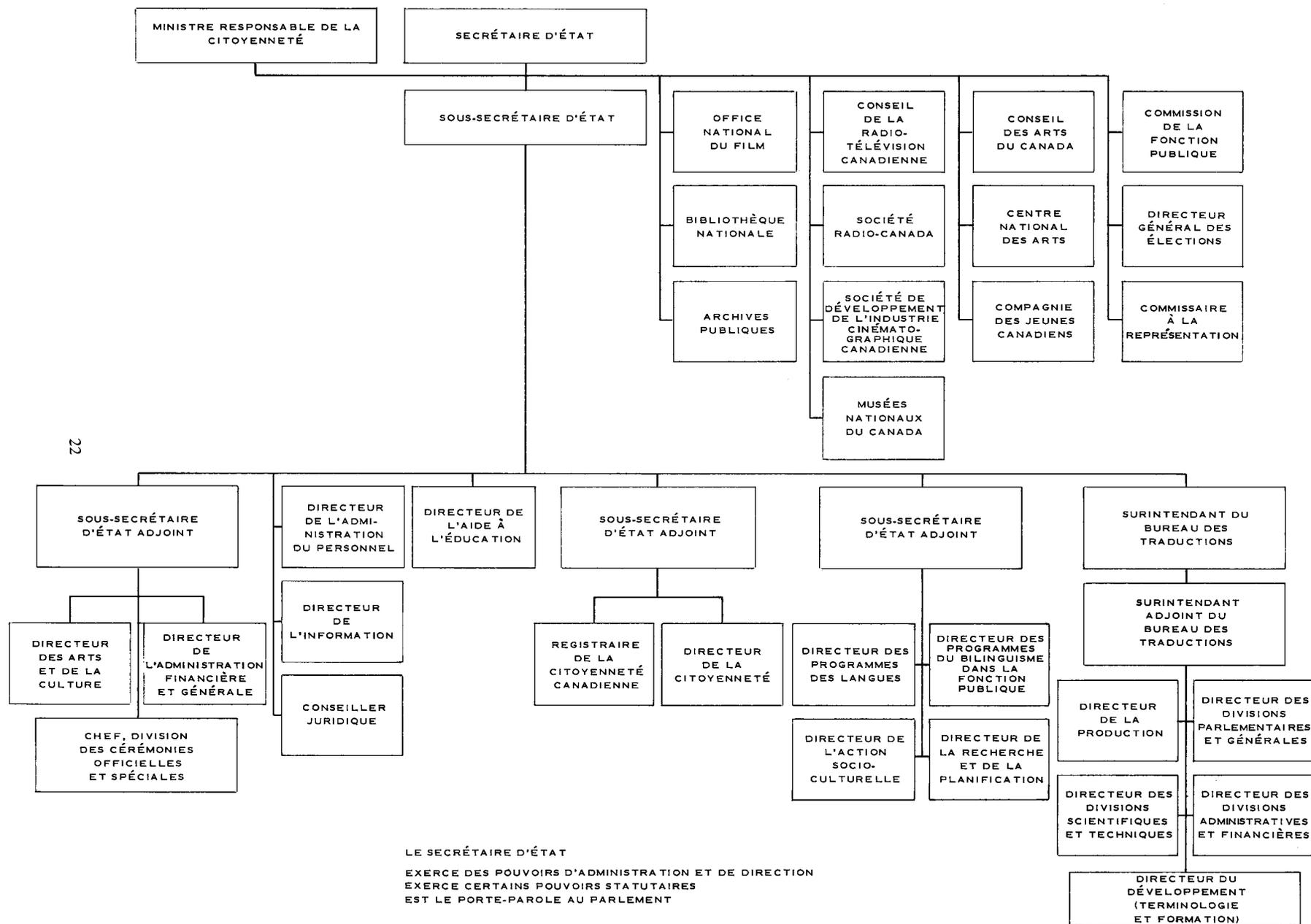
La Direction de l'administration du personnel a fourni aide et conseil non seulement aux directions du Secrétariat d'État, mais aussi, sur demande, aux autres organismes qui relèvent du Secrétariat d'État.

## LISTE DES APPENDICES

Organigramme du Secrétariat d'État. . . . .	A
Certificats de citoyenneté délivrés et accordés depuis vingt-trois ans, soit depuis l'adoption de la Loi sur la citoyenneté canadienne. . . . .	B
Personnes admises à la citoyenneté canadienne, selon leur nationalité antérieure et la période d'immigration, année civile 1969 . . . . .	C
Subventions au titre du civisme, 1969-1970. . . . .	D
Estimation du montant de base des paiements de transfert d'impôts et des paiements de rajustement au titre de l'enseignement secondaire en vertu de la Loi de 1967 sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces. Années financières 1967-1968, 1968-1969 et 1969-1970. . . . .	E
Sommaire de la production. Traduction . . . . .	F
État des recettes et dépenses dans le cas de chaque programme du Secrétariat d'État pour l'exercice 1968-1969 et l'exercice 1969-1970. . . . .	G
Secrétariat d'État - Dotation en personnel 1969-1970. . . . .	H
Secrétariat d'État et musées nationaux du Canada. Formation et perfectionnement du personnel 1969-1970. . . . .	I
Lois dont l'application relève du Secrétaire d'État. . . . .	J

APPENDICE A

# SECRETARIAT D'ÉTAT ET ORGANISMES AFFILIÉS



22

LE SECRETARE D'ÉTAT  
EXERCE DES POUVOIRS D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION  
EXERCE CERTAINS POUVOIRS STATUTAIRES  
EST LE PORTE-PAROLE AU PARLEMENT

APPENDICE B

**Certificats de citoyenneté délivrés et accordés depuis vingt-trois ans, soit depuis l'adoption de  
la Loi sur la citoyenneté canadienne**

Certificats de citoyenneté	de 1947 à 1965	1966	1967	1968	1969	Total général à la fin de 1969
<b>DÉLIVRÉS À DES CANADIENS</b>						
de naissance .....	30,990	2,465	5,238	2,608	3,870	45,171
naturalisés .....	57,873	1,608	1,769	1,579	2,150	64,979
par alliance .....	14,915	345	425	399	2,992	19,076
résidents .....	30,440	1,535	2,066	2,290	26,160	62,491
pour supprimer un doute .....	202	16	9	7	2	236
pour reprise de citoyenneté .....	766	298	212	10	Nil	1,286
en remplacement .....	21,199	3,747	3,219	3,626	3,782	35,573
petit format .....	403,775	49,210	48,922	51,791	62,439	616,137
<b>Total délivré: .....</b>	<b>560,160</b>	<b>59,224</b>	<b>61,860</b>	<b>62,310</b>	<b>101,395</b>	<b>844,949</b>
<b>A. ACCORDÉS À DES BRITANNIQUES</b>						
adultes .....	93,570	9,893	11,603	13,658	13,811	142,535
mineurs .....	20,146	2,644	2,830	3,116	3,178	31,914
adoptés ou légitimés .....	520	155	147	7	147	976
<b>Total .....</b>	<b>114,236</b>	<b>12,692</b>	<b>14,580</b>	<b>16,761</b>	<b>17,136</b>	<b>175,425</b>
<b>B. À DES ÉTRANGERS</b>						
adultes .....	599,065	36,354	35,182	33,797	33,990	738,387
mineurs .....	127,745	11,001	9,403	8,995	8,053	165,197
adoptés ou légitimés .....	2,409	405	369	17	217	3,417
reprise de citoyenneté .....	8,570	395	427	465	504	10,361
<b>Total .....</b>	<b>737,789</b>	<b>48,155</b>	<b>45,381</b>	<b>43,274</b>	<b>42,764</b>	<b>917,362</b>
<b>TOTAL DES CERT. ACCOR. ....</b>	<b>852,025</b>	<b>60,847</b>	<b>59,961</b>	<b>60,055</b>	<b>59,900</b>	<b>1,092,787</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL: .....</b>	<b>1,412,185</b>	<b>120,071</b>	<b>121,820</b>	<b>122,585</b>	<b>161,295</b>	<b>1,937,956</b>
<b>DIVERS</b>						
maintien .....	2,271	278	265	294	252	3,360
enregist. de nais. à l'étran. ....	67,323	6,644	6,115	5,459	5,811	91,352
prolongation .....	828	208	158	Nil		
perte par acquis. autre nat. ....	5,433	596	853	687	755	8,324
renonciation .....	8	-	2	1		
révocation .....	1,530	-		Nil	8	1,538

a) Le chiffre des prolongations n'est plus publié par le Secrétariat d'État.

b) Représente seulement les cas signalés à la Direction de la citoyenneté par les missions du Secrétariat d'état à l'étranger.

APPENDICE C

**Personnes admises à la citoyenneté canadienne, selon leur nationalité  
antérieure et la période d'immigration, année civile 1969**

Nationalité antérieure	Total	Période d'immigration												Personnes nées au Canada*
		Avant 1921	1921- 1930	1931- 1940	1941- 1945	1946- 1950	1951- 1955	1956- 1960	1961- 1965	1966	1967	1968	1969	
Albanie	21	-	-	-	-	-	-	5	16	-	-	-	-	-
Algérie	7	-	-	-	-	-	-	5	5	-	-	-	-	-
Allemagne	5,118	10	22	8	1	169	1,505	2,321	979	36	29	18	7	13
Argentine	89	-	-	-	-	1	3	11	69	3	2	-	-	-
Autriche	658	13	12	1	-	21	218	245	129	3	3	3	-	10
Belgique	450	2	1	3	-	15	88	172	157	1	1	3	-	7
Birmanie	2	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-
Brésil	68	1	-	-	-	1	-	6	57	-	2	1	-	-
Britanniques (pays)	17,136	19	40	25	78	2,070	3,765	5,513	5,065	159	215	152	35	-
Bulgarie	24	-	-	-	-	-	8	3	12	-	1	-	-	-
Cambodge	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-
Chili	11	-	-	-	-	-	3	2	5	-	1	-	-	-
Chine	2,144	65	17	5	2	47	180	484	818	137	201	158	26	4
Colombie	26	-	-	-	-	-	2	6	14	3	-	-	1	-
Corée	70	-	-	-	-	-	-	1	58	4	4	2	1	-
Costa Rica	5	-	-	-	-	2	-	-	3	-	-	-	-	-
Cuba	25	-	-	-	-	-	1	4	15	4	-	1	-	-
Danemark	608	3	18	-	-	24	115	327	91	3	3	1	1	22
Équateur	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-
Espagne	404	-	-	-	-	1	18	64	303	7	5	4	1	1
Estonie	91	-	-	-	-	29	36	12	13	-	-	1	-	-
États-Unis	1,462	124	97	51	22	95	209	244	392	32	43	55	17	81
Éthiopie	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-
Finlande	525	2	47	1	-	9	110	239	103	3	1	2	-	8
France	1,192	4	4	1	-	25	264	305	570	6	4	4	3	2
Grèce	3,812	3	5	3	-	20	190	1,061	2,413	46	50	17	3	1
Guatemala	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-
Haiti	55	-	-	-	-	-	3	9	38	3	2	-	-	-
Honduras	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-
Hongrie	1,384	2	27	9	-	13	38	709	416	39	81	39	6	5
Inde	94	-	-	-	-	1	3	7	42	5	15	21	-	-
Indonésie	18	-	-	-	-	-	-	5	11	1	1	-	-	-
Irak	34	-	-	-	-	-	1	1	31	-	-	1	-	-
Iran	40	-	-	-	-	-	-	1	34	2	3	-	-	-
Irlande	2	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-
Islande	3	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-
Israël	764	-	-	-	-	1	6	18	713	9	7	9	1	-
Italie	8,241	10	9	4	-	144	1,608	3,760	2,605	23	38	16	7	17
Japon	152	8	10	8	-	1	7	45	49	7	9	1	3	4
Jordanie	12	-	-	-	-	-	-	-	12	-	-	-	-	-
Laos	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-
Lettonie	90	-	2	-	-	28	35	14	11	-	-	-	-	-
Liban	350	2	-	-	-	2	13	47	267	8	8	1	1	1
Lituanie	69	2	4	-	-	20	7	9	25	-	1	1	-	-
Luxembourg	8	-	-	-	-	-	-	5	3	-	-	-	-	-
Macao	1	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
Maroc	555	-	-	-	-	-	-	21	532	-	1	1	-	-
Mexique	49	-	-	-	-	1	3	11	18	2	12	2	-	-
Nicaragua	2	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-
Norvège	159	10	17	1	1	3	49	45	22	-	1	-	-	10
Pakistan	10	-	-	-	-	-	-	1	5	1	1	2	-	-
Panama	3	-	-	-	-	-	-	1	1	-	1	-	-	-
Paraguay	53	-	-	-	-	-	9	19	24	-	1	-	-	-
Pays-Bas	3,333	6	7	5	-	222	1,299	1,282	485	9	9	3	-	6
Pérou	7	-	-	-	-	-	-	1	4	-	1	1	-	-
Philippines	161	-	-	-	-	-	-	5	116	24	13	3	-	-
Pologne	1,969	29	103	34	-	195	165	293	1,010	34	45	25	2	34
Portugal	2,612	1	-	-	-	-	46	1,005	1,461	62	23	14	-	-
Porto Rico	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-
République arabe unie	1,358	-	-	-	-	-	1	5	1,330	14	5	3	-	-
République dominicaine	3	-	-	-	-	-	-	-	2	-	1	-	-	-
Roumanie	252	5	17	4	-	12	16	10	175	1	6	1	-	5
Suède	110	4	12	1	-	8	27	21	21	1	1	-	-	14
Suisse	259	2	4	1	1	5	28	65	141	-	3	1	2	6
Syrie	52	-	-	-	-	-	2	-	46	2	1	1	-	-
Tchécoslovaquie	175	2	22	15	-	14	21	11	69	3	7	8	-	3
Thaïlande	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-
Tunisie	44	-	-	-	-	-	-	2	38	3	1	-	-	-
Turquie	175	-	-	-	-	-	1	16	151	3	1	1	2	-
Ukraine	324	7	50	14	-	67	73	34	67	3	4	2	-	3
U.R.S.S.	160	17	27	2	-	28	23	7	41	3	9	-	-	3
Uruguay	7	-	-	-	-	-	-	1	3	1	2	-	-	-
Venezuela	43	-	-	-	-	-	2	18	20	1	1	-	1	-
Viêt-nam	12	-	-	-	-	-	1	-	4	-	3	1	3	-
Yougoslavie	2,738	1	18	8	-	40	116	407	1,982	75	63	23	3	2
<b>TOTAL</b>	<b>59,900</b>	<b>354</b>	<b>592</b>	<b>204</b>	<b>105</b>	<b>3,334</b>	<b>10,319</b>	<b>18,944</b>	<b>23,316</b>	<b>788</b>	<b>947</b>	<b>608</b>	<b>126</b>	<b>263</b>

\*Essentiellement des femmes qui, du fait de leur mariage, avaient perdu la citoyenneté canadienne et qui, pendant qu'elles résidaient au Canada, l'ont reprise en vertu de l'article 10(3) de la Loi sur la citoyenneté canadienne.

Tableau reproduit avec l'autorisation du Bureau fédéral de la statistique.

APPENDICE D

## SUBVENTIONS AU TITRE DU CIVISME, 1969 – 1970

### Voyages-échanges

Alliance Française . . . . .	\$ 22,472
Anglican Young People's Association . . . . .	646
Association Caravane . . . . .	5,200
Association of Kinsmen's Clubs . . . . .	2,200
Aventure Canadienne . . . . .	4,000
Big Brothers Association of Dartmouth . . . . .	2,500
Big Brothers Association of Metropolitan Toronto . . . . .	7,250
Boy's Brigade in Canada . . . . .	2,500
Boy Scouts – Association des Scouts du Canada . . . . .	10,000
Boy Scouts of Canada . . . . .	10,000
Cambridge Bay Residents' Association . . . . .	1,350
Camp Luther Association . . . . .	950
Canadian Council of Christians & Jews . . . . .	24,000
Canadian Council on 4-H Clubs . . . . .	7,643
Canadian Ethnic Scout Conference . . . . .	3,500
Canadian Forestry Association . . . . .	3,000
Canadian Girls in Training Committee . . . . .	550
Canadian Red Cross Society . . . . .	4,500
Canadian Service for Overseas Students & Trainees . . . . .	5,000
Canadian Tourist Association . . . . .	15,000
Chanteurs de la Place Bourget . . . . .	8,000
Chorale Thevelent Choir . . . . .	200
Children's International Summer Villages . . . . .	3,300
City of Edmonton . . . . .	2,000
Centennial College of Applied Arts & Technology . . . . .	2,500
City of Red Deer, Alberta . . . . .	6,300
Claremont Secondary School . . . . .	2,500
Club Cycliste du Canada . . . . .	5,000
Club des Relations Internationales . . . . .	4,200
Collège Saint-Alexandre . . . . .	1,200
Collège Lionel-Groulx (Campus de Saint-Jérôme) . . . . .	2,100
Collège Sainte-Marie . . . . .	6,500
Comité des Activités socio-culturelles du CEGEP, Sainte-Foy . . . . .	6,000
Comité Patriotique de Saint-Georges-de-Beauce . . . . .	2,500
Confédération des Harmonies-Fanfares du Québec . . . . .	3,000
Delta Secondary School . . . . .	2,100
Doukhobors – Canadian Society of Doukhobors . . . . .	2,500
Union of Young Doukhobors . . . . .	1,400
Society of Canadian Doukhobors . . . . .	3,400
East End Boy's Club . . . . .	650
École Marguerite Bourgeois . . . . .	2,800
École Polyvalente de Buckingham . . . . .	2,000
Eskimo Ballet Troupe (Aksaliyak) . . . . .	5,860
Experiment in International Living . . . . .	5,000

Flemingdon Travel Club . . . . .	\$	950
Florenceville High School . . . . .		2,000
Fogo Island Committee . . . . .		1,800
Foothills School Division . . . . .		2,860
Frontiers Foundation, Operation Beaver . . . . .		11,900
Future Farmers of Canada . . . . .		4,300
Gananoque Secondary School . . . . .		1,000
German Language School . . . . .		1,600
Girl Guides of Canada . . . . .		3,400
Girl Guides of Canada . . . . .		13,117
Holiday Community Volunteers . . . . .		10,000
Indian-Eskimo Association of Canada . . . . .		15,000
I.O.D.E. . . . .		3,500
Jeunesse Ouvrière Catholique . . . . .		10,000
Jeunesse Rurale Catholique . . . . .		2,000
Junior Farmer's Association of Ontario . . . . .		2,000
Lakehead University . . . . .		1,600
Laurentian Symphonic Band . . . . .		8,500
Lon-Bec . . . . .		3,000
Lutheran Church in America . . . . .		2,000
Lutheran Church in Canada . . . . .		7,750
Middleton Regional High School Band . . . . .		1,240
Oakwood Collegiate Institute . . . . .		3,000
Petits Chanteurs de Granby . . . . .		7,000
Pionniers de Repentigny . . . . .		3,000
P.E.I. Co-operative Association . . . . .		3,520
P.R.O.D.E. . . . .		1,500
Project Christopher . . . . .		10,000
Protestant Elementary School of Hull . . . . .		1,400
Provincial Governments – Treasurer . . . . .		
Gouvernements provinciaux – Trésorier		
Alberta	Alberta . . . . .	11,700
British Columbia	Colombie-Britannique . . . . .	13,260
Manitoba	Manitoba . . . . .	8,580
Newfoundland	Terre-Neuve . . . . .	5,460
New Brunswick	Nouveau-Brunswick . . . . .	6,240
Nova Scotia	Nouvelle-Écosse . . . . .	7,800
Northwest Territories	Territoires du Nord-Ouest . . . . .	1,560
Ontario	Ontario . . . . .	20,280
P.E.I.	I.-P.-É. . . . .	2,340
Quebec	Québec . . . . .	24,960
Saskatchewan	Saskatchewan . . . . .	8,580
Yukon	Yukon . . . . .	780
Reynolds Road Junior High School . . . . .		4,050
Rio Terrace School, Edmonton . . . . .		1,400
Royal Canadian Institute . . . . .		2,000
Rural Learning Association . . . . .		450

St. Albert High School . . . . .	\$ 3,680
St. Albert High School . . . . .	2,500
Scarborough Minor Soccer Association . . . . .	3,100
Selkirk Collegiate Institute French Club . . . . .	1,930
Silver Creek Ranch . . . . .	3,000
South Bar School . . . . .	500
Summer of Service . . . . .	8,654
Toronto Educational Encouragement . . . . .	2,000
Trans-Canada Alliance of German-Canadians . . . . .	2,500
Trinity College School . . . . .	4,000
Ukrainian Youth Association (PLAST) . . . . .	4,700
Université de Sherbrooke – faculté d’administration . . . . .	2,300
Université Laval . . . . .	3,000
Université Laval – faculté d’administration . . . . .	2,375
Université Laval – faculté d’agriculture . . . . .	1,280
University of British Columbia – International House . . . . .	6,000
University of Saskatchewan Regina Campus . . . . .	6,200
Verdun High School Band Club . . . . .	5,040
Ville de Hull . . . . .	2,000
Ville de Lachine . . . . .	4,000
Ville de Sainte-Agathe-des-monts . . . . .	6,000
Ville de Saint-Laurent . . . . .	2,600
Visites Interprovinciales . . . . .	20,000
West Vancouver Band Association . . . . .	4,000
West Vancouver Secondary School . . . . .	2,400
Westward Ho Club . . . . .	250
YCW–JOC . . . . .	3,200
Young Christian Workers . . . . .	601
Y.M.C.A. Vancouver . . . . .	5,045
Y.W.C.A. National . . . . .	2,940
Y.W.C.A. Halifax . . . . .	2,100
Y.W.C.A. Yellowknife . . . . .	3,000
Youth Training Program . . . . .	5,000
Total partiel . . . . .	<u>\$ 597,543</u>

#### Promotion du civisme

Action 70 Conference, Ottawa . . . . .	\$ 500
ACNUR Québec-Lévis . . . . .	3,000
Amalgamated Student Council, Newfoundland . . . . .	310
B.C. Youth Conference Committee . . . . .	200
Brockville Community Conference . . . . .	500
Canadian Adult Education Association . . . . .	30,000
Canadian Adult Education Association, Newfoundland Division . . . . .	750
Canadian Citizenship Federation . . . . .	1,803
Citizens’ Organization Project . . . . .	300
Conference Committee-Student (2500) . . . . .	50
Conseil du Civisme de Montréal . . . . .	600

East Windsor Citizens' Committee . . . . .	\$ 5,000
Fraternité Canadienne de Québec Inc. . . . .	2,500
4-F Council, Manitoba . . . . .	1,155
Guides Catholiques du Canada . . . . .	500
Halifax Youth Communication Society . . . . .	1,500
Institut canadien de l'éducation des adultes . . . . .	30,000
Institut de Memramcook . . . . .	600
Inter-Agency Council (Halifax) . . . . .	500
Int. Congress of University Adult Education . . . . .	2,000
Jeunesse Rurale Catholique . . . . .	1,500
Jewish Family Service . . . . .	4,500
Jewish Women of Canada (National Council of) . . . . .	5,000
J.O.C. du Canada . . . . .	5,000
Lakehead Social Planning Council . . . . .	700
Maritime School of Social Work . . . . .	1,000
Micmac Choral, Notre Dame Convent. . . . .	200
Mile End West Project, Montreal . . . . .	3,500
Mount Allison University . . . . .	25
National Labour Cooperative Committee . . . . .	1,000
Nfld-Labrador Rural Development Association . . . . .	1,000
Northern Regional Development Association, Newfoundland . . . . .	600
Okanagan Youth Conference . . . . .	300
Ottawa Citizenship Council . . . . .	1,500
Pacific Committee Self-Development Society . . . . .	500
Park Extension Community Corporation, Montreal . . . . .	1,800
P.E.I. Tenants Association . . . . .	800
Project "R" Bathurst, N.B. . . . .	400
Service d'éducation permanente . . . . .	5,000
Saskatchewan United Nations Committee for Educational Projects . . . . .	500
Société Franco-Manitobaine . . . . .	450
University of Manitoba – Dept. of Education & Extension . . . . .	600
Vancouver Housing Inter-Project Council . . . . .	500
Victoria Chapter, Pacific Community Self-Development Society . . . . .	800
Y.M.C.A. Ottawa . . . . .	1,000
Total partiel . . . . .	<u>\$ 119,943</u>

**Participation des groupes ethniques**

L'Accord . . . . .	2,500
Black United Front . . . . .	20,000
Canada Ethnic Press Federation . . . . .	1,500
Canadian-Asian Sikhna Auxiliary Committee . . . . .	400
Canadian Welfare Council . . . . .	2,500
Citizenship Council of Manitoba . . . . .	2,500

Committee on Migrants and Immigrants . . . . .	\$ 2,500
Community Welfare Planning Council of Winnipeg . . . . .	1,500
Human Relations Study Centre . . . . .	3,000
Inter-University Committee on Canadian Slavs . . . . .	700
National Organization of Black Associations . . . . .	3,000
New Brunswick Association for the Advancement of Coloured People . . . . .	2,550
School Canadiana, Vancouver. . . . .	1,000
Vancouver Inter-City Service Project . . . . .	500
Y.W.C.A. – Calgary . . . . .	250
<b>Total partiel . . . . .</b>	<b>\$ 44,400</b>

### Participation des Indiens et Esquimaux

Alberta Friendship Centre Agreement (69–70) . . . . .	\$ 30,000
Alberta Friendship Centre Organization . . . . .	2,400
Canadian Indian Workshop . . . . .	2,000
Cariboo Friendship Centre . . . . .	2,000
Citizenship Council of Manitoba . . . . .	75
Dawson City Friendship Centre . . . . .	2,500
Friendship Centre Staff Association of Canada . . . . .	400
Friendship Centre Association of Canada . . . . .	100
Federation of Saskatchewan Indians . . . . .	1,500
Geraldton Friendship Centre . . . . .	5,400
Indian Association of Alberta . . . . .	1,750
Indian-Eskimo Association . . . . .	15,000
Indian Homemaker Association of B.C. . . . .	2,000
Indian and Metis Educational Club . . . . .	300
Manitoba Friendship Centre Agreement (69–70) . . . . .	30,000
Minnedosa 4–F Council . . . . .	2,700
N’Amerind Indian Friendship Centre . . . . .	3,500
Nasaika Lodge Society . . . . .	100
National Indian Brotherhood . . . . .	500
National Indian Princess Pageant Committee . . . . .	2,800
Nawican Friendship Centre (Dawson Creek) . . . . .	2,000
National Native News Service Committee . . . . .	2,500
Nickel Belt Indian Club . . . . .	100
Northwest Ontario Friendship Centre Conf. Comm. . . . .	700
Nova Scotia Union of Indians . . . . .	1,750
Parry Sound Friendship Centre . . . . .	5,000
Port Alberni Friendship Centre . . . . .	4,000
Port Arthur Friendship Centre . . . . .	5,000
Prairie Central Culture Society . . . . .	500
Prince Rupert Friendship Centre . . . . .	4,000
Province of Alberta Friendship Centre Agreement – (68–69) . . . . .	11,201
Province of Manitoba Friendship Centre Agreement – (68–69) . . . . .	30,000
Province of Saskatchewan Friendship Centre Agreement – (68–69) . . . . .	14,768

Red Lake Friendship Centre .....	\$ 2,850
Saskatchewan Friendship Centre Agreement (69-70) .....	15,322
Skookum Jim Memorial Hall .....	1,000
Tillicum Haus Society .....	3,000
Toronto Friendship Centre .....	13,000
TRIBE Inc. ....	200
University of Saskatchewan .....	1,000
Vancouver Friendship Centre .....	10,000
Victoria Friendship Centre .....	1,500
Total partiel .....	<u>\$ 234,416</u>

**Droits de l'homme**

Alberta Human Rights Association .....	\$ 4,000
Atlantic Region Human Rights Conference .....	600
B.C. Civil Liberties Association .....	5,000
B.C. Human Rights Council .....	2,500
B.C. Human Rights Council (Regional Committees & Councils) .....	5,000
Canadian Council for Human Rights .....	19,500
Canadian-Asian Sikhna Committee, Williams Lake, B.C. ....	1,000
Canadian Association for Adult Education .....	250
École Polyvalente de Buckingham .....	300
École Secondaire Immaculée-Conception .....	150
Fredericton Civil Liberties Association .....	100
Hamilton Growth Centre .....	1,000
Newfoundland-Labrador Human Rights Committee .....	250
Nova Scotia Association for the Advancement of Coloured People .....	5,000
New Brunswick Committee Project .....	500
Saskatchewan Association on Human Rights .....	3,500
Séminaire bilingue sur les Nations Unies .....	520
Sudbury Mayor's Committee on Human Rights .....	1,000
Toronto Christian Resource Centre .....	3,000
United Nations Association of Canada .....	4,500
University of New Brunswick Human Rights Group .....	500
University of P.E.I. Student Union .....	500
Total partiel .....	<u>\$ 58,670</u>

**Détail des subventions dans le budget principal**

Boy Scouts Association .....	\$ 10,000
Girl Guides Association .....	10,000
Boys' Clubs .....	7,500
Total partiel .....	<u>\$ 27,500</u>
Total général .....	<u>\$1,082,472</u>

**APPENDICE E**



**Estimation du montant de base des paiements de transfert d'impôts et de paiements de rajustement au titre de l'enseignement secondaire en vertu de la Loi de 1967 sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces**  
Années financières 1967-1968, 1968-1969 et 1969-1970

Année financière et province	Montant total estimatif des dépenses de fonctionnement admissibles pour l'enseignement post-secondaire (en milliers de dollars)	Population estimée au 1 <sup>er</sup> avril 1967 (en milliers d'habitants)	50% des dépenses de fonctionnement admissibles pour l'enseignement post-secondaire (en milliers de dollars)	Option à tant par tête <sup>a</sup> (en milliers de dollars)	Montant estimatif des paiements de transfert d'impôts (le plus élevé des montants indiqués aux colonnes 3 et 4) (en milliers de dollars)	Montant estimatif de la part d'impôts transférés (abattement d'impôt et péréquation) <sup>b</sup> (en milliers de dollars)	Montant estimatif des paiements de rajustement en espèces (le chiffre de la colonne 5 moins celui de la colonne 6) (en milliers de dollars)
	1	2	3	4	5	6	7
<b>1967-68</b>							
T.-N. ....	8,218	500	4,109	7,500	7,500	5,394	2,106
Î.-P.-É. ....	2,139	109	1,069	1,635	1,635	557	1,078
N.-É. ....	31,775	757	15,888	11,355	15,888	8,185	7,703
N.-B. ....	16,203	620	8,102	9,300	9,300	6,716	2,584
Québec	235,346	5,868	117,673	88,020	117,673	62,894	54,779
Ontario	298,457	7,149	149,229	107,235	149,229	97,343	51,885
Man. ....	35,826	963	17,913	14,445	17,913	10,371	7,542
Sask. ....	40,528	958	20,264	14,370	20,264	7,370	12,894
Alb. ....	78,298	1,490	39,149	22,350	39,149	15,846	23,303
C.-B. ....	71,218	1,947	35,609	29,205	35,609	24,881	8,667
<b>TOTAL</b> .....	<b>818,008</b>	<b>20,361</b>	<b>409,005</b>	<b>305,415</b>	<b>414,160</b>	<b>239,557</b>	<b>172,541<sup>c</sup></b>
<b>1968-69</b>							
T.-N. ....	9,861	—	4,931	9,398	9,398	6,185	3,213
Î.-P.-É. ....	3,077	—	1,539	2,049	2,049	995	1,054
N.-É. ....	39,346	—	19,673	—	19,673	9,363	10,310
N.-B. ....	19,480 <sup>d</sup>	—	9,740	11,634	11,634	7,678	3,956
Québec	266,100	—	133,050	—	133,050	73,129	59,921
Ontario	391,400	—	195,700	—	195,700	113,789	81,911
Man. ....	43,905	—	21,953	—	21,953	11,953	10,000
Sask. ....	42,708	—	21,354	—	21,354	8,426	12,928
Alb. ....	91,967	—	45,984	—	45,984	17,476	28,508
C.-B. ....	82,931	—	41,466	—	41,466	28,943	12,523
<b>TOTAL</b> .....	<b>990,775</b>	<b>—</b>	<b>495,390</b>	<b>—</b>	<b>502,261</b>	<b>277,937</b>	<b>224,324<sup>e</sup></b>
<b>1969-70</b>							
T.-N. ....	16,171	—	8,086	11,748	11,748	7,445	4,303
Î.-P.-É. ....	4,314	—	2,157	2,561	2,561	1,599	962
N.-É. ....	46,127	—	23,064	—	23,064	11,090	11,974
N.-B. ....	24,629	—	12,315	14,543	14,543	9,093	5,450
Québec	334,005	—	167,003	—	167,003	86,754	80,249
Ontario	481,000	—	240,500	—	240,500	135,486	105,014
Man. ....	53,543	—	26,772	—	26,772	14,187	12,585
Sask. ....	47,818	—	23,909	—	23,909	10,228	13,681
Alb. ....	121,153	—	60,577	—	60,577	21,884	38,693
C.-B. ....	95,000	—	47,500	—	47,500	34,515	12,985
<b>TOTAL</b> .....	<b>1,223,760</b>	<b>—</b>	<b>611,883</b>	<b>—</b>	<b>618,177</b>	<b>332,281</b>	<b>285,896<sup>f</sup></b>

a) Pour 1967-1968: \$15 multipliés par le chiffre de la population de 1967. Pour 1968-1969, le montant total du transfert effectué au profit de chacune des trois provinces, calculé la première année au taux de \$15 par tête, a augmenté proportionnellement à l'accroissement national des dépenses, prévu pour 1967-1968 et 1968-1969 (soit un peu plus de 25 p. 100).

b) Pour 1967-1968, les chiffres donnés par le ministère des Finances, concernant les abattements d'impôt et les paiements de péréquation, sont définitifs. Les chiffres donnés pour 1968-1969 sont des estimations provisoires (mars 1969) du ministère des Finances. Les chiffres donnés pour 1969-1970 sont aussi des estimations provisoires (juillet 1969) du même Ministère.

c) \$108 millions ont été versés au cours de l'année financière 1967-1968.

d) Il ne s'agit pas d'une estimation fournie par la province.

e) Un montant additionnel de \$52 millions a été versé au cours de l'année financière 1968-1969 au titre des paiements de rajustement pour 1967-1968.

f) Un montant additionnel de \$15.5 millions a été versé au cours de l'année financière 1969-1970 au titre des paiements de rajustement pour 1967-1968.

APPENDICE F

## SOMMAIRE DE LA PRODUCTION

### TRADUCTION

	Mots
Anglais-français	
Imprimés ou photocopiés	57,983,217
Lettres	6,562,343
Autres	1,568,165
 Français-anglais	
Imprimés ou photocopiés	6,782,573
Lettres	5,963,443
Autres	4,513,230
<hr/>	
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>83,372,971</b>
<hr/>	
Traductions faites à l'extérieur	19,138,416
<hr/>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>102,511,387</b>

	Heures
Services divers	474,447

### INTERPRÉTATION

	Nombre de jours	Nombre de séances	Nombre d'heures
Parlementaire			
Débats: Chambre des communes	168	310	938
Débats: Sénat	73	78	155
Comités parlementaires	137	725	1,436
Comités des divorces	31	46	133
Conférences de presse	28		
<hr/>			
<b>TOTAL</b>	<b>437</b>	<b>1,159</b>	<b>2,662</b>

#### Hors du Parlement

Il s'agit des services d'interprétation fournis à Ottawa et ailleurs au Canada à l'occasion de conférences fédérales-provinciales, de rencontres ministérielles, de réunions de fonctionnaires, d'autres conférences nationales et internationales, de séances officielles tenues par des conseils, commissions et autres organismes, et de diverses autres manifestations particulières y compris les conférences de presse. Chacune de ces diverses missions a exigé les services de un à six interprètes.

	Nombre de jours
Division de l'interprétation	1,044
Interprétation en langues étrangères pour diverses missions (11)	127
<hr/>	
<b>TOTAL (toutes les langues)</b>	<b>1,171</b>

**PRODUCTION DU BUREAU DES TRADUCTIONS  
1969-1970**

Division	Anglais-Français			Français-Anglais			Total (mots)	Traductions faites à l'extérieur (mots)	Total global (mots)	Services divers (heures)
	Imprimé ou polycopié (mots)	Lettres (mots)	Autres (mots)	Imprimé ou polycopié (mots)	Lettres (mots)	Autres (Mots)				
Affaires extérieures	1,389,650	141,150	93,350	8,500	950	1,400	1,635,000	205,150	1,840,150	5,460
Affaires indiennes et du Nord canadien	1,226,470	326,400	63,710	326,300	176,350	1,250	2,220,480	151,275	2,371,755	6,019
Agriculture	1,516,210	226,980	148,820	61,030	235,920	91,350	2,280,310	387,423	2,667,733	3,705
Anciens combattants	318,100	317,250	19,100	24,300	166,950	100,450	946,150	-	946,150	3,867
Approvisionnement et Services	558,425	190,525	-	24,000	94,750	-	867,700	-	867,700	2,584
Assurance-chômage	559,650	37,450	169,000	30,500	46,050	33,200	875,850	1,310	877,160	3,704
Banque du Canada	38,800	117,500	-	-	25,500	-	181,800	-	181,800	53
Commission de la Fonction publique	655,875	165,800	-	101,400	33,675	-	956,750	63,895	1,020,645	3,440
Communications	261,305	62,820	23,545	12,150	44,395	8,310	412,525	36,520	449,045	921
Conférence constitutionnelle	150,800	-	-	-	-	-	150,800	8,810	159,610	726
Conseil des sciences	-	-	-	-	-	-	-	498,360	498,360	-
Conseil privé	535,590	56,325	2,350	1,650	2,375	-	598,290	139,770	738,060	2,504
Consommation et Corporations	782,100	147,300	27,800	105,250	40,750	11,200	1,114,400	353,790	1,468,190	1,146
Cour de l'Échiquier	234,725	-	18,525	-	-	-	253,250	-	253,250	971
Cour suprême	250,850	200	-	78,600	-	-	329,650	-	329,650	1,990
Défense nationale	1,900,125	368,850	41,350	510,250	248,150	32,575	3,101,300	83,960	3,185,260	6,914
Énergie, Mines et Ressources	864,350	153,290	-	145,685	91,700	-	1,255,025	173,760	1,428,785	5,081
Expansion économique régionale	663,970	44,900	-	86,300	12,400	-	807,570	63,020	870,590	2,593
Finances	1,350,775	206,275	2,000	162,875	163,925	20,600	1,906,450	6,000	1,912,450	6,044
Industrie et Commerce	1,702,700	351,600	-	11,350	222,650	300,200	2,588,500	91,090	2,679,590	5,251
Interprètes	-	-	54,500	-	-	8,900	63,400	-	63,400	-
Langues étrangères	-	256,573	23,935	-	1,217,738	2,604,630	4,102,876	8,161,273	12,264,149	17,359
Lois	880,110	9,460	-	6,250	-	-	895,820	-	895,820	6,693
Main-d'oeuvre et Immigration	2,427,620	337,940	51,400	271,800	405,870	351,470	3,846,100	96,695	3,942,795	6,004
Montréal	6,085,430	-	-	592,865	500	-	6,678,795	-	6,678,795	17,773
Parlement										
Débats parlementaires	9,793,850	-	-	1,098,350	-	-	10,892,200	31,625	10,923,825	9,545
Comités de la Chambre des communes	6,141,825	400	-	73,408	-	-	6,215,633	33,000	6,248,633	610
Comités du Sénat	229,600	-	-	-	-	-	229,600	7,026,550	7,256,150	22,151
Pêches et Forêts	664,490	67,670	1,400	62,175	66,130	50	861,915	289,230	1,151,145	3,787
Postes	1,615,250	467,000	950	128,350	276,400	127,800	2,615,750	-	2,615,750	4,670
Production et Administration	85,725	-	-	17,300	-	-	103,025	763,785	866,810	17,456
Québec	269,350	-	-	3,100	2,000	-	274,450	-	274,450	572
Revenu national	1,638,075	935,550	24,950	279,350	1,093,350	461,175	4,432,450	-	4,432,450	7,779
Santé nationale et Bien-être social	1,359,740	388,990	32,970	-	200,400	198,650	2,180,750	94,970	2,275,720	9,073
Secrétariat d'État	218,900	38,100	10,700	-	-	2,350	270,050	61,945	331,995	677
Solliciteur général	194,945	77,445	21,910	50,050	21,050	300	365,700	83,985	449,685	1,749
Stagiaires	1,183,612	820	-	-	-	-	1,184,432	-	1,184,432	20,554
Statistique	2,323,600	148,200	1,150	46,900	28,700	2,525	2,551,075	77,465	2,628,540	7,249
Terminologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7,800
Traduction générale	3,281,750	225,250	900	1,566,900	142,700	-	5,217,500	-	5,217,500	224,575
Transports	2,557,940	307,070	-	748,385	611,635	-	4,225,030	66,240	4,291,270	10,438
Travail	1,719,085	118,800	298,915	147,250	60,925	34,695	2,379,670	-	2,379,670	10,675
Travaux publics	351,850	268,460	434,935	-	129,555	120,150	1,304,950	87,520	1,392,470	3,971
<b>TOTAL</b>	<b>57,983,217</b>	<b>6,562,343</b>	<b>1,568,165</b>	<b>6,782,573</b>	<b>5,963,443</b>	<b>4,513,230</b>	<b>83,372,971</b>	<b>19,138,416</b>	<b>102,511,387</b>	<b>474,433</b>

APPENDICE G

Le tableau ci-après donne l'état des recettes et dépenses dans le cas de chaque programme du Secrétariat d'État pour l'exercice 1968-1969 et l'exercice 1969-1970:

Programme	Crédits		Dépenses	
	1968-1969	1969-1970	1968-1969	1969-1970
Administration du Secrétariat d'État	—	—	\$ 1,725,933	\$ 2,711,292
Expansion du bilinguisme	—	—	—	1,702,320
Aide à l'éducation	—	—	276,767,142	301,619,931
Citoyenneté	—	—	3,023,615	3,367,077
Enregistrement de la citoyenneté	\$567,505	\$646,562	1,342,915	1,587,597
Traduction	—	—	4,610,569	6,263,257
<b>TOTAL</b>	<b>\$567,505</b>	<b>\$646,562</b>	<b>\$287,470,174</b>	<b>\$317,251,474</b>

\*L'Administration du Secrétariat d'État comprend:  
 Le cabinet du Secrétaire d'État  
 Le cabinet du Ministre d'État responsable de la Citoyenneté  
 Le cabinet du Sous-secrétaire d'État  
 La Direction de l'administration financière et générale  
 La Direction de l'administration du personnel  
 La Direction des arts et de la culture  
 La Direction des services de l'information

APPENDICE H

SECRETARIAT D'ÉTAT  
DOTATION EN PERSONNEL

1969 – 1970

<b>Nominations</b>	315 (11 à titre occasionnel 3 R.R.A.S.)
<b>Mutations et promotions</b>	
Promotions sans concours	81
Mutations	47
Concours ministériels (restreints)	2
Concours intraministériels	4
Concours interministériels	68
<b>Départs</b>	
Démissions	156
Mutations	33
Retraites	11
Morts	3
<hr/> <b>TOTAL</b>	<hr/> 720 <hr/>

APPENDICE I

**SECRETARIAT D'ÉTAT ET MUSÉES NATIONAUX DU CANADA  
FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL**

1969-1970

GENRE DE COURS	COURS DONNÉS PAR LE SECRETARIAT D'ÉTAT		COURS OFFERTS PAR DES AGENCES CENTRALES		COURS AILLEURS QUE DANS LA FONCTION PUBLIQUE		COURS DU SOIR ET PAR CORRESPONDANCE	TOTAL	
	Nombre	Jours-hommes	Nombre	Jours-hommes	Nombre	Jours-hommes		Nombre	Jours-hommes
1. Cours universitaires .....	-	-	-	-	9	932	33	42	932
2. Traducteurs stagiaires .....	-	-	-	-	59	9,735	-	59	9,735
3. Bureau du perfectionnement et de la formation du personnel (C.F.P.) .....	-	-	14	139	-	-	-	14	139
4. Cours de langues .....	20	80	38	1,118	-	-	-	58	1,198
5. Cours d'informatique .....	-	-	3	2	5	14	-	8	16
6. Relations de travail .....	104	194	-	-	-	-	-	104	194
7. Gestion du personnel .....	23	92	-	-	-	-	-	23	92
8. Conférences .....	32	160	1	1	43	177	-	76	338
9. Cours de lecture dynamique .....	13	36	-	-	-	-	-	13	36
10. Lectures personnelles (cadres) .....	145	a	-	-	-	-	-	145	-
11. Cours d'orientation .....	125	97 <sup>b</sup>	34 <sup>b</sup>	17	-	-	-	125	114
12. Autres .....	-	-	-	-	3	9	13	16	9
<b>TOTAL .....</b>	<b>462</b>	<b>659</b>	<b>90</b>	<b>1,277</b>	<b>119</b>	<b>10,869</b>	<b>46</b>	<b>717</b>	<b>12,803<sup>c</sup></b>

a) Ne peut être mesuré en jours-hommes.

b) 34 traducteurs stagiaires ont consacré 1½ jour chacun à des cours d'orientation dans le ministère et passé une demi-journée dans le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

c) 51.2 jours-hommes.

APPENDICE J

Loi dont l'application relève du Secrétaire d'État

Loi	Adoptée en	Modifiée en
Loi sur la radiodiffusion . . . . .	1968	
Loi sur le Conseil des Arts du Canada . . . . .	1957	
Loi canadienne sur la tempérance . . . . .	S.R. 1952	1964
Loi sur la citoyenneté canadienne . . . . .	S.R. 1952	1953: 1954 1956: 1958 1966: 1967
Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne . . . . .	1967	
Loi sur le centenaire de la Confédération canadienne . . . . .	1961	1963
Loi sur la compagnie des Jeunes Canadiens . . . . .	1966	1969, 1970
Loi sur le Secrétariat d'État . . . . .	S.R. 1952	1966, 1967
Loi sur la privation du droit électoral . . . . .	S.R. 1952	
Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales . . . . .	1964	1966
Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, 1967. Partie II. . . . .	1967	1969
Loi sur la Maison Laurier . . . . .	S.R. 1952	
Loi sur le Centre national des Arts . . . . .	1966	
Loi nationale sur le film . . . . .	S.R. 1952	1969
Loi sur la Bibliothèque nationale . . . . .	1969	
Loi sur les musées nationaux . . . . .	1967	
Loi sur les langues officielles . . . . .	1969	
Loi sur les archives publiques . . . . .	S.R. 1952	1966
Loi sur l'emploi dans la Fonction publique . . . . .	1967	
Loi sur le commissaire à la représentation . . . . .	1963	1966; 1967
Loi sur le Bureau des traductions . . . . .	1952	